

« Née de l'accouplement improbable des théories anarchistes, socialistes et chrétiennes sociales, mais générée, sans doute, surtout par la nécessité, l'économie sociale s'efforce aujourd'hui, en résistant à la dictature du modèle économique dominant, de demeurer un projet de libre initiative collective, démocratique, non lucratif et émancipé du capital »

Marcel Caballero

Faut-il s'indigner ?

C urieuse époque que celle que nous vivons. Le moins que l'on puisse dire, c'est que la notion d'intérêt général, qui a fait la grandeur de notre pays depuis le siècle des Lumières, et qui constitue le fondement même de notre pacte républicain, est sérieusement mise à mal.

Elle est mise à mal tout d'abord par la pensée dominante sur laquelle s'appuient les politiques gouvernementales pour transformer le « service public » en « service au public », géré de préférence par des entreprises privées, jugées plus efficaces que nos administrations et collectivités.

Elle est mise à mal par l'abandon progressif des systèmes de solidarité, au profit de systèmes individuels basés sur la trilogie *marché, concurrence, consumérisme*.

Elle est mise à mal par les pratiques et les comportements de tous ordres, du responsable politique qui considère normal d'être à la fois ministre du budget et trésorier d'un parti politique, ou qui ne se considère plus comme ministre des affaires étrangères lorsque, invité par l'ami d'un dictateur, il est en vacances dans un pays en révolution, à ceux qui, par intérêt personnel et appât du gain, franchissent allègrement les limites du cadre éthique dans lequel tout un chacun se doit d'agir.

Comment dès lors ne pas comprendre, sans pour autant les admettre, toutes ces incivilités, de plus en plus violentes, qui prennent le pas dans notre vie en société ?

Tout cela finit par créer une société délétère, une société du chacun pour soi au sein de laquelle les points de repères s'estompent. Ce contexte ne favorise pas, bien au contraire, la réconciliation du citoyen avec les institutions, et pose un vrai problème de démocratie.



Faut-il s'en indigner, pour faire écho à l'opuscule de Stéphane Hessel ? Probablement oui, mais il faut surtout réagir, et vite, en s'engageant pour redonner du sens à notre citoyenneté.

Les peuples voisins de l'autre bord de la Méditerranée viennent de nous rappeler que seul, on ne peut rien, mais qu'ensemble, on peut tout.

Alain Arnaud

Président du CIRIEC-France

Président général de la Mutualité Fonction Publique

ACTUALITE

Participation des collectivités territoriales à la protection sociale complémentaire

Alors que la publication du décret, sur les modalités de participation des collectivités territoriales au financement de la protection sociale complémentaire des agents, est annoncée pour la fin du semestre, les mutuelles professionnelles de la fonction publique territoriale fédérées au sein de l'association Uni-ter déplorent la « *dimension sociale limitée* » du projet de décret qui « *organise plus la concurrence entre opérateurs qu'il ne crée ou préserve des mécanismes de solidarité* ».

>>> <http://www.mnt.fr>

UNE REALISATION COOPERATIVE EXEMPLAIRE



La construction de « ORONA IDeO », cité pionnière de l'innovation en Europe a débuté à San Sebastian (Espagne). Le Groupe coopératif **Orona** réalise ainsi une expérience unique de collaboration entre entreprises, centres de R&D et université, qui ambitionne de devenir un espace commun de travail, création, gestion et développement de la connaissance et de l'innovation. Cet ensemble sera terminé en 2014, année du cinquantième anniversaire de la coopérative qui y investira 160 millions d'euros et créera 1000 nouveaux emplois hautement qualifiés. Avec une superficie de 40.000 m² construits, il est implanté dans le Parc technologique de San Sebastian. Le projet se veut exemplaire en matière de gestion de l'énergie dans les bâtiments.

Orona fait partie de l'emblématique **Groupe coopératif Mondragon**. Elle est constituée de 30 entreprises en Espagne, France, Portugal, Royaume-Uni, Irlande, Belgique et Pays-Bas et emploie plus de 4.000 personnes. Son activité est centrée sur la conception, la fabrication, l'installation, la maintenance et la modernisation de systèmes d'élévation et de mobilité urbaine : ascenseurs, escaliers roulants, rampes d'accès,... pour habitations, bureaux, centres commerciaux, aéroports, stations de métro,... Ses produits sont diffusés dans 92 pays. (Un ascenseur sur 20, installés dans le monde, est un *Orona* : 180.000 au total)

>>> Plus d'info : [Más información sobre Orona IDeO](#)

9^{ème} édition de la SEMAINE DE LA COOPERATION A L'ECOLE

Pour la neuvième année consécutive, l'**Office Central de la Coopération à l'Ecole** (OCCE) et **Coop FR - Les Entreprises coopératives**, ont organisé la Semaine de la coopération à l'école, en France, du 21 au 27 mars dernier. Cette Semaine a pour but de sensibiliser les jeunes, le monde éducatif et le grand public aux valeurs et aux principes de la coopération et de valoriser la pédagogie coopérative.

>>> www.semaine.coop

UNE PREMIERE MONDIALE



J.-A. Pedreño

Définitivement adoptée par l'Assemblée Nationale, la loi espagnole sur l'économie sociale est la première de cette nature adoptée dans le monde. Pour **Juan Antonio Pedreño**, président de la Confédération des entreprises l'économie sociale, CEPES, la loi situe désormais le secteur « *à la place et dans le statut que requiert son importance dans l'économie de l'Espagne* ». Elle fait partie de l'accord réalisé entre le chef du gouvernement, José Luis Rodríguez Zapatero et la CEPES pour renforcer l'économie sociale et faciliter sa contribution à la construction des politiques publiques.

Pour Juan Antonio Pedreño, il s'agit d'« *une importante reconnaissance institutionnelle, économique et sociale des valeurs essentielles de l'économie sociale* » qui devrait se traduire par « *une impulsion importante de la pluralité des formes d'entreprendre et de créer des richesses* »

TRAVAUX DU CIRIEC

PROCHAINS DINERS-DEBATS DU CIRIEC-FRANCE

► Quelle solidarité en faveur des personnes âgées :
le rôle des départements et l'approche de la mutualité
et des institutions de prévoyance

mardi 26 avril 2011 à 18 h30

Invité d'honneur :
Claudy Lebreton
Président des départements de France

Interventions de :
Alain Arnaud
Président de la Mutualité Fonction Publique
et
Jean-Manuel Kupiec
Directeur général adjoint à l'OCIRP

► L'économie sociale et solidaire
au cœur des territoires

mercredi 15 juin 2011, à 18 h 30

Débat présenté par le groupe de recherche **Economie sociale** du CIRIEC-France
animé par les professeures

Danièle Demoustier et Nadine Richez-Battesti

Ces manifestations auront lieu au **Cercle Républicain**, 5 avenue de l'Opéra – Paris 1^{er}
Elles seront suivies d'un dîner dans les salons du Cercle
au cours duquel les participants pourront échanger avec nos conférenciers.
(Participation aux frais de restauration : 20 €)

Information – inscription
info@ciriec-france.org

RENCONTRES ESCEM/CIRIEC-FRANCE

« MANAGEMENT EN ECONOMIE SOCIALE : ses fondements, ses spécificités, ses nouveaux enjeux et ses évolutions »

Prochaines rencontres (Paris) :

- > 12 avril 2011 : « Management de proximité et fonction ressources humaines dans l'ESS »
- > 26 avril 2011 : « Relations sociales dans les organisations de l'ESS »
- > 10 mai 2011 : « Reconnaissance et appartenance dans les organisations de l'ESS »

Programme / Inscription : http://www.escem.fr/mail/100623_mailing_recherche/ mailing_recherche.html

Programme soutenu par Audiens, la Délégation à l'économie sociale et la Fondation Crédit Coopératif

GROUPES DE RECHERCHE DU CIRIEC-FRANCE

● Groupe de recherche « Economie sociale et solidaire »

« Les innovations organisationnelles dans l'ESS : entre rationalisation et structuration ? »
(Programme de travail 2011-2012)

L'essor quantitatif de l'ESS, d'abord marqué par l'émiettement et la spécialisation des structures, ainsi que sa participation au changement de modèle socio-économique d'ensemble (services relationnels*, innovation sociale, développement durable) se traduit par des innovations organisationnelles plus ou moins reconnues, développées et encouragées par les Fédérations et les Pouvoirs Publics.

Plusieurs logiques se dessinent et seraient intéressantes à appréhender : logiques de groupe et de filière ; logiques d'agglomération ; logique de mutualisation et de coopération.... Certaines d'entre elles semblent principalement orientées vers le développement économique et la rationalisation gestionnaire. D'autres modes de structuration sont plus en lien avec le développement local transversal, par l'encouragement à la mutualisation, considéré comme facteur d'innovation et d'externalités positives.

Des logiques de rationalisation ?

- Dans l'action sanitaire et sociale par exemple, des « groupes de coopération sociale et médico-sociale » (ex GCP Phocéen, ADO 38) visent à rationaliser l'organisation, dont il conviendrait de mesurer les objectifs, au-delà de la logique purement gestionnaire de réduction des coûts.
- Dans l'assurance, les Sociétés de Groupe d'Assurance Mutuelle (SGAM) solidarisent des mutuelles confrontées à la concentration et à l'exacerbation de la concurrence (Covéa entre GMF, MAAF et AMA ; Sferen entre MACIF, MAIF et MATMUT).
- Sur des territoires en reconversion, émergent des « groupes d'économie solidaire », le plus souvent à partir d'associations d'insertion par l'activité économique (cf groupe SOS, groupe ARCHER...) avec une concentration de l'administration des structures dans une « tête » (GIE, SAS...) dont il convient d'analyser le fonctionnement et la logique de développement.
- Parallèlement, certaines SCIC cherchent à internaliser les intérêts de différentes parties prenantes pour rendre des services complexes à la collectivité.
- A cette logique d'intégration totale ou partielle des structures membres, peut s'ajouter une logique de filière : ex dans l'aide à domicile, logique verticale des « enseignes », ou logique territoriale des « pôles régionaux d'innovation et de développement économique solidaire (PRIDES PACA).

Des structurations orientées vers le développement local ?

- Le regroupement géographique de structures d'ESS peut être considéré par les Pouvoirs Publics locaux comme porteur d'innovation (ex Hôtels d'activités, Pôle Sud RA). Des groupements d'employeurs (et d'insertion et qualification) cherchent quant à eux à mutualiser l'emploi pour renforcer sa qualité et sa sécurité.
- L'encouragement aux partenariats internes peut aussi viser à renouveler « l'inter coopération » (ex Conventis par la CRES LR).
- D'autres formes (pôles de coopération, pôles de développement) se construisent sur des territoires (Bourgogne, Bretagne) pour favoriser la mise en réseau des acteurs et structures et trouver des nouvelles réponses aux questions transversales posées sur un bassin socio-économique.

Quels effets sur l'ESS ?

Ces processus en construction questionnent plus ou moins fondamentalement la nature de l'ESS, ses modes de développement et ses impacts territoriaux :

- ils redessinent les frontières entre les acteurs, notamment par l'introduction de structures non démocratiques (GIE, SAS...) et de coopération hors ESS (PRIDES) ;
- ils questionnent également l'autonomie des structures de base ; ils interrogent donc l'articulation entre développement économique, social et politique (transfert de pouvoir).

Cela interroge la nature de l'ESS en devenir : mode d'organisation économique spécifique ou simple transition vers une certaine « socialisation » de l'économie (à définir) ?

En terme d'impacts, il est intéressant d'analyser dans quelle mesure, ils concernent principalement l'activité (offre, qualité, prix) ou plus généralement la dynamique territoriale (solidarités, effets d'entraînement, externalités, transformation du mode de développement) à travers la redéfinition de la place et du rôle des différentes « parties prenantes »

*Les gains de productivité ne pouvant guère se faire sur le service lui-même, au risque de diminuer la qualité, ils doivent se reporter sur la forme de l'organisation.

Le Groupe est animé par les professeures [Danièle Demoustier](#) et [Nadine Richez-Battesti](#) et travaille sous la responsabilité de [Marcel Caballero](#), vice-président du CIRIEC-France.

FRANCE – QUEBEC DE L'ECONOMIE SOCIALE

La dernière session du programme « Management en économie sociale », mis en œuvre par l'ESCEM et le CIRIEC-France, portait sur la comparaison de l'économie sociale entre la France et Québec (Paris, 23 mars 2011). Elle était animée par [Léopold Beaulieu](#), président de FONDATION (à droite sur la photo), et [Stéphane Racz](#), directeur général adjoint du SYNEAS (à gauche). Elle a permis de découvrir la spécificité et l'actualité de l'économie sociale québécoise, « *entre résilience, résistance et espérance* », selon l'expression de Léopold Beaulieu.



Le schéma de l'émergence (ou de la renaissance, selon les points de vue) de l'économie sociale semble se réaliser au Québec et en France selon des modalités identiques. L'apport théorique des études des politiques publiques permet d'expliquer la proximité des processus qui vont mettre l'économie sociale sur l'agenda institutionnel français puis québécois. La fenêtre d'opportunité ouverte pour l'économie sociale est

le produit de la conjonction de trois éléments, identifiés par Kingdon (John W. Kingdon, *Agendas, Alternatives and Public Policies*, Little, Brown and Co, Boston, 1984) comme des courants (*streams*) :

L'histoire de l'économie sociale au Québec est liée aux grandes transformations de l'économie capitaliste québécoise. Les différentes initiatives se sont développées en réponse aux urgences provoquées par les grandes crises économiques qui ont secoué la société québécoise. Au processus de « destruction créatrice » (selon l'expression de Joseph Schumpeter), l'économie sociale québécoise a proposé un processus d'« innovations créatrices » (selon Benoît Lévesque, ancien président du CIRIEC-Canada)

Au début des années 90, au Québec, la crise économique et la crise de l'État providence incitent la société civile à trouver des solutions aux problèmes bien concrets de chômage de longue durée, de l'exclusion sociale, de nouveaux besoins sociaux et des urgences sociales. Le 26 mai 1995, 850 femmes se lancent sur les routes en direction de Québec pour demander au gouvernement des changements pour améliorer leurs conditions économiques et développer les infrastructures sociales : c'est la marche « Du pain et des roses ». En 1996, l'économie sociale est invitée au Sommet socio-économique organisé par le gouvernement québécois.

- une situation économique problématique (les chocs pétroliers, la crise des années 70 en France ; le problème des déficits publics au Québec dans les années 90) ; un problème politique est identifié (*problem stream*) ;
- un troisième secteur organisé et revendicatif (en France, la rencontre dans les années 70 des familles coopératives, mutualistes et associatives ; au Québec, un secteur coopératif, un secteur communautaire et des mouvements sociaux, notamment syndicaux et féministes, structurés) ; des solutions circulent (*policy stream*) ;
- une impulsion politique (ainsi la victoire à l'élection présidentielle du Parti socialiste français en 1981, avec un nouveau projet de société ; au Québec, l'arrivée au pouvoir du Parti Québécois en 1994 et l'organisation d'un Sommet socio-économique en 1996) ; les acteurs politiques agissent (*political stream*).

Cette grille de lecture commune dissimule pourtant une profonde altérité quant à la reconnaissance gouvernementale de l'économie sociale. Au Québec, le gouvernement fait appel à l'économie sociale et à ses représentants au nom d'intérêts économiques et sociaux

partagés. Le partenariat est scellé autour d'une définition précise, normative, compromis réalisé entre ses différentes composantes fondatrices.

Pris dans son ensemble, le domaine de l'économie sociale regroupe l'ensemble des activités et organismes, issus de l'entrepreneuriat collectif, qui s'ordonnent autour des principes et règles de fonctionnement suivants:

- « l'entreprise de l'économie sociale a pour finalité de servir ses membres ou la collectivité plutôt que simplement engendrer des profits et viser le rendement financier;
- elle a une autonomie de gestion par rapport à l'Etat;
- elle intègre dans ses statuts et ses façons de faire un processus de décision démocratique impliquant usagers et travailleurs;
- elle défend la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des surplus et revenus;
- elle fonde ses activités sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelles et collectives » (« Osons la solidarité !, Rapport du groupe de travail sur l'économie sociale », Sommet socio-économique sur l'emploi, Montréal, octobre 1996).

L'émergence institutionnelle québécoise de l'économie sociale se traduit rapidement par la mise en place d'une politique publique qui lui est dédiée ; les organisations qui composent l'économie sociale se retrouvent ainsi reconnues par les pouvoirs publics, qui les invitent à jouer un rôle dans le jeu économique (une dimension entrepreneuriale assumée) et dans le débat politique (une fonction sociale affirmée). En 2008, le gouvernement lui consacre un plan d'action (« Pour des communautés plus solidaires ; Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif ») : celui-ci vise à « optimiser l'impact de ce secteur d'activité économique ».

Dans la période récente, la convergence de nombreuses situations de crises (économique et financière, environnementale, climatique, alimentaire, énergétique et géopolitique) constitue un terreau très fertile pour l'économie sociale.

(A titre d'illustration des réponses que l'économie sociale québécoise apporte à la crise, Fondation-CSN, dont Léopold Beaulieu est le président, est une initiative du mouvement syndical, sous la forme d'une entreprise financière résolument tournée vers le développement durable).

ANNALES DE L'ECONOMIE PUBLIQUE, SOCIALE ET COOPERATIVE

Nous sommes heureux de vous signaler qu'à titre exceptionnel, le dernier numéro de notre revue scientifique internationale est en accès libre. Nous vous en souhaitons une bonne lecture et espérons vous compter parmi nos futurs lecteurs réguliers et abonnés.

>>> <http://dmmsclick.wileyurope.com/view.asp?m=mk9h2rw9vlu0hdp6qj82&u=6146489&f=h>

POINT DE VUE

UNE ECONOMIE DE JUSTICE ET D'EMANCIPATION ET NON PAS UNE ECONOMIE DE LA PAUVRETE

Jean-Paul Biolluz

Cofondateur et responsable de la Coopérative Aria-Nord

« **J**'invite le monde de l'économie sociale à répondre à la grande pauvreté en concevant l'économie de la pauvreté. En imaginant, par exemple, des distributions en petites, en très petites quantités pour les personnes en difficulté. Si l'économie sociale ne le fait pas, qui va le faire ? »

Invité des Assises des entreprises coopératives, à la fin du mois d'octobre, avec cette déclaration, l'économiste Nicolas Bouzou, qui ne cache pas son adhésion au libéralisme, a jeté un froid dans l'amphithéâtre de la Maison de la Chimie où se déroulait la manifestation. De

toute évidence, le mouvement coopératif n'adhère pas à cette vision de l'économie sociale. Celle-ci, considère-il, n'a pas pour vocation de participer à la survie des plus pauvres, mais bien d'élever le niveau de vie du plus grand nombre.

[L'économie de la solidarité](#)

L'intervention ne vaudrait qu'anecdote, si « *Le Monde Economie* », quelques jours plus tard, à l'occasion du lancement du Mois de l'économie sociale et solidaire, n'avait publié un dossier titré : « L'économie sociale, un laboratoire de la lutte contre la pauvreté. » On est trop averti de la vision déformée de l'économie sociale et solidaire que partage une large partie de l'opinion et des décideurs pour ne pas relever ces dérives. D'autant qu'elles s'inscrivent dans un contexte où la confusion et l'ambiguïté sont maîtresses.

Il est vrai qu'historiquement, l'économie sociale s'est fondée pour répondre à des besoins vitaux que l'économie capitaliste ne satisfaisait pas. Ce fut, et reste, par exemple, le rôle des mutuelles de santé nées pour combattre l'indigence et la misère dans laquelle étaient laissés les ouvriers et leurs familles lors de la révolution industrielle. Ce fut aussi, le rôle des coopératives de consommateurs ou de logement, mais aussi, des coopératives d'artisans, de commerçants, de marins pêcheurs, confrontés à de graves difficultés et qui trouvèrent une issue dans la coopération. Mais déjà, là, nous étions dans une autre perspective. L'union et la coopération sont ici censées conforter l'activité d'un secteur économique et accroître la richesse de ses membres. Nous ne sommes pas dans l'économie de la pauvreté, même si nous sommes dans celle de la solidarité.

La forte mobilisation observée ces vingt dernières années autour de l'économie solidaire pour prendre en charge la montée de la pauvreté due à l'exclusion d'une partie de la population entraînée par la précarisation et le chômage de masse obéit au même phénomène et aux mêmes principes. Il s'agit bien de construire une alternative sur la solidarité. Ceci dit, aujourd'hui, comme hier, les réussites restent pour l'essentiel collectives.

[Les limites du capitalisme du pauvre](#)

On peut s'interroger sur le micro-crédit et l'auto-entreprenariat, présentés aujourd'hui, comme l'une des réponses au déclassement dans nos sociétés et à la misère dans les sociétés aux inégalités insupportables. Peut-on dire, comme le fait Maria Nowak, la présidente de l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique que « *le micro-crédit a cette qualité rare d'être un instrument de l'égalité des chances qui ne met pas en cause la répartition des richesses présentes, mais permet de mieux les répartir dans le futur.* » Que « *le micro-crédit donne à chacun le pouvoir de créer son emploi, de réaliser ses rêves et de prendre en main son destin ? Qu'il démocratise le pouvoir économique et crée un vrai contre-pouvoir aux excès du capitalisme.* »

Le micro-crédit et l'entrepreneuriat social sont ainsi présentés « *comme les outils d'un capitalisme à visage humain.* » C'est oublier un peu vite les limites de ce capitalisme du pauvre. Le micro-crédit, l'auto-entreprenariat, c'est aussi le micro-revenu, la micro-protection sociale, pour un travail maxi. Certes le micro-crédit améliore la survie avec de petits boulots. Présenté comme une solution par Mohamad Yunus, Prix Nobel de la Paix, ou, par Jacques Attali, président de Planet Finance, comme une solution pour à la misère, constitue-il, fondamentalement, une réelle alternative ?

[Tempête sur le micro crédit](#)

La tempête qui agite la micro-finance, en Inde depuis le mois d'octobre, retient d'autant l'attention. Présentée comme une voie de sortie du sous-développement, la voilà brutalement placée sous les projecteurs. Le micro crédit initialement conçu pour financer à des taux raisonnables les projets de populations démunies, est soupçonné de dérives et d'être à l'origine d'une vague de suicides.

L'Etat de l'Andhra Pradesh, qui représente environ un tiers du micro crédit distribué en Inde, a ouvert une enquête sur 56 suicides survenus ces 60 derniers jours. « *Des morts qui seraient liées à des taux d'intérêt élevés de micro-prêts et à des techniques de recouvrement agressives mises en œuvre par des sociétés de micro crédit,* » a expliqué R. Subrahmanyam, en charge du développement rural dans cet Etat. Ces suicides ont conduit, il y a deux semaines, l'Andhra Pradesh à publier un arrêté rendant obligatoire l'inscription des sociétés de micro crédit auprès de l'administration régionale, et interdisant aux employés chargés du recouvrement des micro-crédances de se rendre au domicile des débiteurs. Il semblerait, que de nombreuses sociétés de micro crédit, ayant trouvé un bon filon, agissent en toute liberté et sans contrôle acculant aux extrêmes des paysans dans la misère. Manifestement, les voies du micro crédit ne portent pas toutes à l'économie sociale et solidaire.

[Salaires en hausse et vie meilleure](#)

A l'autre bout du monde, la coopérative Manduvira, située au Nord Est d'Arroyos y Esteros, la capitale du Paraguay, montre un autre visage de l'économie sociale et solidaire. En l'espace de 10 ans, le nombre de coopérateurs est passé de 190 à 1500. Les coopérateurs ont collectivement opté pour travailler le sucre avec une certification « commerce équitable ». Depuis, les membres de Maduvira assurent être les salariés, dans ce secteur, les mieux payés du pays. Par ailleurs, la coopérative a véritablement transformé la vie d'une bonne partie de la ville.

Ainsi, les frontières de l'économie sociale et solidaire sont aujourd'hui flottantes, si bien que de colloques en séminaires, en France, en Belgique ou ailleurs on n'en finit pas de s'interroger sur leurs contours. Un phénomène qui n'est pas vraiment pour étonner dans la période actuelle, avec un capitalisme en crise profonde. Remise en cause de la répartition actuelle des richesses et des fortes inégalités qu'elle provoque, contestation de la manière de travailler sous contrainte financière et forte intensification de l'exploitation, interrogations de la part des citoyens sur la production, la consommation, l'environnement... Bref, le modèle dominant tangué. Il est confronté à la montée d'une alternative idéologique et pratique, qui, pour n'être pas encore dominante, marque des points. Produire, travailler, distribuer, répartir, consommer autrement, oui c'est possible, et ça peut changer la vie.

[La RSE, enjeu d'une bataille idéologique](#)

Un champ idéologique sur lequel se livre une bataille que les promoteurs du capitalisme actuel, des grandes entreprises et des multinationales, ne peuvent ignorer. Et les voilà qu'ils sortent la RSE, en vedette depuis quelques années en France et une bonne décennie aux

Etats-Unis. Elle est au cœur du World Forum qui se déroule du 24 au 26 novembre à Lille, où il sera question pour les dirigeants d'entreprises de s'engager sur des bonnes pratiques. 3000 à 4000 personnes et une centaine d'intervenants sont annoncés. Des patrons de grands groupes capitalistes, Gérard Mestrallet (PDG de GDF SUEZ), Arnaud Mulliez (Président d'Auchan France), Christophe Bonduelle (PDG de Bonduelle) ou Yves Claude (DG d'Oxylane (Décathlon), mais aussi des responsables d'organisation internationales comme Jean-François Trogrlic, Directeur France de l'Organisation Internationale du Travail ; des syndicalistes, Veronica Nilsson, de la Confédération européenne des syndicats, Patrick Itschert, secrétaire général de la Fédération syndicale du textile de l'habillement et du cuir, des coopérateurs également, Pauline d'Amboise, secrétaire générale du Mouvement des Caisses Desjardins (Canada) ; David Labistour, Pdg de Moutain Equipement Co_op, une coopérative canadienne de 3 millions de membres, Arantza Laskurain, secrétaire générale de la coopérative espagnole Mondragon Corporation de 85 000 salariés, comptent parmi les participants.

Sujet de congrès, la RSE intéresse aussi les médias. Dans une émission de France Inter, « Service Public » consacrée à ce sujet, et diffusée le 17 novembre, un syndicaliste d'une grande entreprise chassant sur les terres de la RSE estimait : *« qu'il ne suffisait pas de créer un groupe d'employés, de financer une action solidaire au bout du monde, pour gagner ses galons dans le social, si en même temps, les conditions de travail sont dégradées, les salaires comprimés à la baisse et les emplois précaires multipliés au sein de l'entreprise. »* La conclusion de l'émission était tirée par une DRH invitée qui expliqua : *« que malgré tout, fondamentalement, la mission de l'entreprise n'est pas de faire du social, mais de faire du profit ».*

Quel dilemme ! Comment faire social quand cela devient une exigence d'époque ? Des attitudes qui portent à l'interrogation. Comment ne pas penser que la responsabilité sociale des entreprises, c'est, un peu, vis-à-vis de l'économie sociale et solidaire, comme le Canada Dry vis-à-vis de l'alcool : « Ça veut passer pour du social, c'est du marketing social... mais ce n'est pas vraiment du social ».

In : >>> contact@rencontres-sociales.org.

[Avec la coopérative : la démocratie sociale comme moteur](#)

Car l'économie sociale, en tout cas en sa forme coopérative, ne s'arrête pas à la frontière de la « générosité » sociale. La démocratie sociale qui en est le moteur change la donne. Elle transforme la forme du pouvoir dans l'entreprise et c'est bien là l'essentiel. La démocratie d'entreprise, permet une maîtrise collective des richesses, une répartition contrôlée des bénéfices. C'est elle, qui permet aussi, aux salariés, de demeurer maître de leur travail et de résister aux contraintes entraînées par l'intensification du travail. La coopérative est tout à la fois un facteur de lutte contre la pauvreté et un moteur d'émancipation.

- Le Relais, créé il y a plus de 20 ans dans le Pas-de-Calais, s'est donné comme objectif de ramener au travail des personnes jetées à la rue à la suite de fermetures d'usines. En cela, les responsables du Relais luttent contre la pauvreté. Sans formation, exclues, parfois en grande misère, ces personnes sont accueillies dans les ateliers du Relais, non pas pour entrer dans une économie de la pauvreté, mais pour rejoindre le monde du travail. Constituée de 12 Scops, l'entreprise emploie 1600 personnes, dont 1350 en France et 250 en Afrique.

- La coopérative espagnole Mondragon Corporation, fédération de plus de 150 coopératives, appartient à 95 % de ses 85 000 travailleurs qui sont propriétaires de l'outil industriel. Les salaires des ouvriers y sont 30% plus élevés que ceux des ouvriers des autres usines de la région. Toutes les grandes décisions y sont prises en assemblée générale.

En ce Mois de l'économie sociale et solidaire organisé depuis plusieurs années pour informer et sensibiliser les Français sur la nature de ce mouvement, il n'est pas inintéressant de relever le débat qui s'empare des entreprises autour de la responsabilité sociale. L'époque pousse à cette confrontation. En cette période troublée, le brouillage est en hausse autour de l'économie sociale et solidaire, comme l'intérêt pour cette dernière. Certes, engagée dans la lutte contre la pauvreté, et c'est son honneur, l'économie sociale et solidaire, assurément, n'est ni une économie de la pauvreté, ni une économie de la condescendance, fut-elle à responsabilité sociale limitée, mais bien une économie de la justice et de l'émancipation ».

AU-DELÀ DES MOTS ET DES STATUTS

Au-delà des mots, l'urgence aujourd'hui est de s'entendre sur ce qui légitime l'appartenance à un modèle économique qui se différencie du modèle capitaliste jusqu'à s'y opposer, voire prétendre s'y substituer, et qui revendique le droit et les moyens d'« entreprendre autrement ». Au-delà des statuts, ce sont des valeurs et des pratiques communes qui doivent fonder cette légitimité en toute lisibilité et cohérence. Si l'une de ces valeurs ou de ces pratiques vient à manquer, en particulier le caractère collectif de l'initiative d'entreprendre, de la propriété, du mode de gestion et de l'attribution des résultats, c'est la cohésion de l'ensemble qui est compromise.

Marcel Caballero

Vice-président du CIRIEC-Franc

Quelle qualité de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire ? Une perspective plurielle

Julien Maisonnasse, Ekaterina Melnik, Francesca Petrella, Nadine Richez-Battesti
(LEST-CNRS)

Parfois pointée du doigt pour ses difficultés à assumer sa fonction employeur, parfois saluée pour sa capacité d'innovation sociale, l'Economie sociale et solidaire (ESS) reste méconnue du point de vue de sa contribution à l'emploi. Cette recherche vise à améliorer les connaissances de la qualité de l'emploi dans les Organisations de l'ESS (OESS), dans une perspective comparative avec le secteur privé lucratif et le secteur public, et à situer les OESS en Région PACA relativement aux autres régions françaises. Les résultats obtenus donnent à voir une marge de progrès significatif, tout particulièrement en termes de conditions de travail et de dialogue social. Un signal à ne pas négliger pour l'ESS ...

Depuis la fin des années 1990, la qualité de l'emploi fait partie des préoccupations des institutions européennes et internationales. Des travaux comparatifs ont fourni des éléments de comparaison entre pays sur la base des indicateurs de Laeken, définis par la Commission européenne en 2001, ou d'autres indicateurs originaux. Mais peu d'entre eux abordent la qualité de l'emploi dans une perspective sectorielle, qu'elle soit comparative ou pas, et encore moins dans les OESS. Or, dans le contexte de crise du capitalisme financier, on observe un regain d'intérêt pour les OESS, leur gouvernance démocratique et l'absence d'appropriation individuelle du profit. Composées d'associations, de coopératives, de mutuelles et de fondations, elles sont des organisations économiques à part entière. Elles jouent un rôle important, non seulement dans la dynamique de création d'emplois et d'insertion socioprofessionnelle, mais aussi dans l'innovation sociale pour faire face à la crise. Elles comptent pour environ 10% de l'emploi total en nombre de salariés en France et en PACA (INSEE, CLAP, 2009).

La qualité de l'emploi : un faisceau d'indices

Si on a généralement une idée intuitive de ce que serait un emploi de qualité, définir et mesurer la qualité d'emploi est une question délicate dans la mesure où elle se caractérise par de multiples dimensions.

Nous avons pris comme point de départ les dimensions de Laeken pour caractériser les dimensions objectives et subjectives de la qualité de l'emploi en Europe, à savoir : la satisfaction, la rémunération et autres avantages liés au travail, la santé et la sécurité au travail, l'insertion et l'accès au marché du travail, la formation et le développement des compétences, la flexibilité et la sécurité de l'emploi, les conditions de travail, les relations professionnelles et l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie familiale.

Nous avons construit un faisceau d'indices de la qualité de l'emploi, à partir de variables utilisées par la littérature économique et pour lesquelles nous disposons des données nationales et/ou régionales, en combinant une

analyse quantitative sur plusieurs bases de données et une enquête qualitative sur un secteur souvent décrié du point de vue de la qualité d'emploi, celui des services à la personne (SAP) dans la région PACA. Le travail bénévole n'est pas pris en compte dans cette étude.

Principaux résultats : l'ESS, en route vers un modèle d'emploi plus orienté sur la qualité ?

En termes de qualité de l'emploi, l'ESS conjugue des atouts, qu'il convient d'encourager, avec des handicaps qui devraient alerter les acteurs sur des dimensions à améliorer, en particulier dans le cas des associations.

■ L'ESS, un secteur hétérogène

Une première conclusion concerne le caractère hétérogène des acteurs de l'ESS. Ce constat conforte la connaissance empirique véhiculée par les acteurs eux mêmes. En matière de qualité de l'emploi, les mutuelles, associations, coopératives ou encore les fondations se caractérisent par des comportements différents, parfois totalement opposés. Il est donc nécessaire de tenir compte de cette hétérogénéité et de considérer le secteur de l'ESS dans toute sa diversité et dans toutes ses contradictions, en introduisant des analyses par secteur d'activité et par statut juridique.

Cette hétérogénéité n'exclut cependant pas le fait de partager des valeurs communes et de décliner dans leur modèle organisationnel des pratiques originales susceptibles d'influencer la qualité des emplois en ESS : principe de double qualité, gouvernance participative...

■ L'ESS, des missions spécifiques d'accès et de maintien dans l'emploi

L'analyse à partir des dimensions de Laeken a mis en évidence un rôle important de l'ESS, en particulier des associations, dans l'insertion et l'accès sur le marché au travail des publics fragiles ou considérés comme prioritaires par les pouvoirs publics (jeunes, femmes sans activité professionnelle, demandeurs d'emploi et en particulier les chômeurs de longue durée). Ce rôle est central dans un contexte d'augmentation du taux de chômage. Mais ce résultat traduit aussi une instrumentalisation des associations par les pouvoirs publics par rapport à cet objectif d'insertion.

L'ESS fournit également des efforts en termes de formation et de développement des compétences. Cet investissement ressort clairement dans l'analyse qualitative des OESS dans les SAP en PACA, où plus de la moitié des organisations rencontrées mettent en place

une politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, à partir de plusieurs leviers d'action (formation, entretiens individuels d'évaluation, actions de prévention et de gestion des risques professionnels), en particulier grâce au soutien du Pôle Services à la personne et d'Act Méditerranée, dans le cadre d'actions collectives.

D'un point de vue dynamique, l'analyse à partir des mouvements de main d'œuvre a mis en exergue que l'ESS détruisait moins d'emplois que les entreprises privées lucratives, favorisant ainsi le maintien dans l'emploi indépendamment des aléas conjoncturels. Il reste cependant à explorer le rôle des contrats aidés dans ces dynamiques.

Par rapport à l'accès ou au maintien des femmes sur le marché du travail, les résultats ne font pas ressortir de tendance propre aux OESS, mais des différences sectorielles. Ainsi les femmes représentent plus de la moitié des embauches réalisées au sein de l'ESS. Ce constat est similaire pour les organisations lucratives, sauf dans le secteur des services financiers où la part des femmes dans les embauches est un peu plus élevée dans l'ESS.

En revanche, la part des femmes dans les embauches de cadres ou en CDI est relativement faible dans les différents secteurs étudiés. La part des seniors dans les embauches varie elle aussi, selon les secteurs d'activité, entre 8% (services aux particuliers ou activités associatives) et 13%.

■ [L'ESS, moins performante mais plus satisfaisante au travail](#)

La satisfaction globale au travail apparaît plus importante au sein du secteur privé non lucratif qu'au sein du secteur lucratif (à partir des données de l'enquête INED). Or, les critères objectifs de qualité de l'emploi au sein de l'ESS sont peu performants. Les salaires sont souvent relativement plus bas, surtout dans les associations, les embauches en CDD sont généralement majoritaires (à l'exception des services à la personne où les CDI sont les plus fréquents, sans pour autant être synonymes de qualité ni de sécurité de l'emploi) et les temps partiels nombreux. Les conditions de travail sont moins bonnes, sauf dans les coopératives, mais les horaires de travail semblent moins atypiques dans la plupart des OESS que dans les autres secteurs, ce qui influence favorablement les conditions de travail.

Selon les résultats de l'étude sur les pratiques managériales, l'ESS semble avoir moins développé que les autres organisations (publiques et privées lucratives) des « bonnes » pratiques managériales (existence d'une direction des ressources humaines, entretien individuel annuel d'évaluation, mise en place d'une démarche qualité, etc.). Ce résultat peut s'expliquer par la faiblesse des « pratiques de management » dans les OESS, mais aussi parce que les « bonnes pratiques » identifiées dans l'enquête sont empruntées au secteur privé lucratif et ne permettent pas de révéler certaines pratiques spécifiques aux OESS. On pense notamment à la gouvernance et à la démocratie économique, aux dynamiques participatives originales et à l'implication de bénévoles. Enfin, ces résultats laissent supposer l'existence de motivations intrinsèques chez les salariés de l'ESS qui expliquent leur plus grande satisfaction au travail.

■ [L'ESS, un secteur plus « family-friendly » et plus égalitaire ?](#)

Sous l'angle de la conciliation vie familiale et vie professionnelle et de l'égalité des genres, les écarts de salaire entre hommes et femmes sont moindres dans l'ESS que dans le secteur privé lucratif et les horaires y sont moins atypiques. En effet, dans tous les secteurs réunis et pris séparément, les femmes sont moins rémunérées que les hommes. Cependant, on observe des écarts moins importants au sein des OESS et du secteur public, que dans le secteur privé. A l'instar du secteur public, celui des OESS apparaît comme plus « équitable » en termes d'égalité des genres. Pour autant en milieu associatif, caractérisé par une forte présence d'emplois à temps partiel en lien avec les politiques publiques, le temps partiel est plus souvent imposé que choisi, avec comme conséquence de faibles niveaux de rémunération.

■ [L'ESS, à la traîne sur la prévention des risques professionnels ?](#)

Au milieu des années 2000, l'ESS, et particulièrement le secteur associatif, est en retard par rapport aux secteurs public et privé lucratif dans la mise en œuvre d'actions de prévention des risques professionnels (en matière de formation et d'information), sur les questions de santé au travail ou en matière de risques psychosociaux. Seules les coopératives arrivent en première position. Cependant l'intensification de l'engagement du syndicat employeur (USGERES) sur les risques professionnels et la signature d'accords pourraient dans les années à venir faire évoluer les pratiques.

■ [L'ESS, entre dialogue social informel et dialogue social élargi ?](#)

Le dialogue social organisé ressort comme « le parent pauvre » de l'ESS. L'étude sur les services à la personne en PACA montre que treize organisations sur les vingt-huit rencontrées (soit 46%) n'ont aucune instance élue ni délégation du personnel. La faiblesse du dialogue social organisé peut s'expliquer par la faiblesse du collectif de travail. Le travail est en effet réalisé par des intervenantes à domicile, isolées et autonomes, qui ont peu d'occasion de se rencontrer, ce qui rend plus difficile l'émergence d'un collectif de travail, même si certains dirigeants tentent de le construire.

En revanche, l'indicateur synthétique fait état d'un dialogue social plus informel, sous forme d'échanges collectifs lors de réunions de travail ou d'informations, notamment sur les risques au travail. Il prend aussi, et ce de manière importante, la forme d'un échange individualisé entre le salarié et la direction, renvoyant à un dialogue social paternaliste. Sur la dimension « relations professionnelles », les OESS sont en meilleure position que les entreprises privées hors ESS.

C'est surtout le cas pour les fondations, et les mutuelles. Pour une partie des associations, la difficulté à faire émerger la fonction employeur est concomitante de la faiblesse de la représentation employeur. Depuis, l'émergence d'un Syndicat employeur (USGERES) aux côtés des Fédérations ou des Unions et la négociation de conventions collectives, propres aux différentes branches professionnelles, témoignent d'un processus de normalisation de la gestion de l'emploi dans la sphère associative.

Plus largement, on observe un dialogue social élargi en PACA, qui illustre l'émergence de nouveaux acteurs intermédiaires (PRIDES, plate-formes, agences de développement) qui jouent un rôle politique et technique structurant et dynamisant sur les différents axes de qualité de l'emploi.

Le dialogue social élargi peut être un levier d'action en vue d'améliorer la qualité des emplois sur un territoire, à condition de concilier les scènes formelles et informelles (échanges de pratiques, groupes de médiation, ...).

■ PACA dans la moyenne nationale, sauf pour l'encadrement

Les différents indicateurs de la qualité de l'emploi et leur cartographie sur cinq secteurs d'activité laissent percevoir quelques points marquants pour la région PACA. Dans les services aux particuliers, le turnover y apparaît supérieur à la moyenne nationale sauf pour l'ESS.

En revanche, la part des femmes embauchées en CDI dans les services aux entreprises relevant de l'ESS et dans les activités associatives, non classées ailleurs, y est plus faible. Il en est de même pour la part des cadres embauchés en CDI. Enfin, la part des cadres dans les départs en retraite y est supérieure à la moyenne nationale, tout particulièrement dans le secteur Education, santé et action sociale, soulevant des enjeux en termes de transmission d'entreprises.

Conclusions et préconisations

L'ESS n'obtient pas de résultats très performants en matière de qualité objective de l'emploi. Les pratiques managériales semblent moins répandues au sein de l'ESS, la prévention des risques professionnels reste peu investie et la mise en place d'un dialogue social formalisé insuffisante. Malgré ces résultats mitigés, la satisfaction globale au travail semble meilleure que dans le secteur privé lucratif.

L'ESS semble également permettre une plus grande égalité entre hommes et femmes, dans la mesure où les écarts salariaux sont moindres au sein des OESS, et faciliter la conciliation vie familiale et vie professionnelle, à travers des horaires de travail réguliers et une organisation du travail adaptée. Ces résultats mériteraient néanmoins d'être complétés par des analyses ultérieures.

Sur la base de ce travail, nous pouvons formuler les préconisations suivantes :

- *Favoriser la pérennisation des emplois et pas seulement la création d'emplois d'insertion à visée réparatrice* : l'ESS fait la preuve de sa capacité à insérer des personnes en difficulté, dans le cadre d'une vision réparatrice. Mais dans nos analyses, elle montre peu sa capacité innovante, à transformer les règles sociales existantes ;

- *Contribuer à la formalisation, à la valorisation et à la diffusion de pratiques sociales et managériales innovantes* : le dialogue social élargi comme levier d'action : l'enjeu d'objectiver et de visibiliser des pratiques innovantes est essentiel dans un contexte où nombre d'entreprises privées lucratives se sont engagées au sein de la RSE (Responsabilité sociale des entreprises) dans la valorisation de démarches participatives de dialogue interne. Le dialogue social élargi constitue aussi un levier de développement des pratiques d'emplois responsables favorisant les coopérations et les mutualisations, instruments d'action collective importants dans un contexte d'intensification de la concurrence et d'explosion des besoins en matière sociale ;

- *Renforcer la professionnalisation de la fonction employeur en milieu associatif et soutenir les stratégies de mutualisation, que ce soit sur le modèle de la fédération, du partenariat ou du réseau, surtout pour les associations de petite taille*. Mais cela suppose de construire des outils de sécurisation des parcours associatifs, tout autant que de sécurisation des emplois associatifs, et de renforcer les processus de formation et de transmission dans les organisations associatives ;

- *Le projet social et politique ne suffit pas, il n'est pas un substitut à la qualité de l'emploi* : s'il est susceptible de permettre d'accepter des salaires plus faibles, dans le cadre « d'emplois de cause », il suppose de renforcer en contrepartie la qualité de vie au travail et des conditions de travail : une innovation indispensable pour le secteur associatif, mais des pratiques déjà à l'œuvre dans les autres composantes de l'ESS potentiellement mobilisables ?

Il y a là matière à réflexion, tant pour les acteurs de l'ESS que pour les pouvoirs publics et tout particulièrement les collectivités territoriales. Comment infléchir la tendance ? Quel rôle pour les politiques publiques et les acteurs de l'ESS ?

Se procurer le texte : >>> <<http://www.cresspaca.org/quelle-qualite-de-actu-76.html>>

ERRATUM

Dans les Brèves de mars dernier, nous avons indûment attribué la thèse :

« Interactions entre associations et pouvoirs publics : logiques, tensions, diversité. Le cas des associations d'action sociale et médico-sociale » à Cécile Marival. L'auteur se prénomme en réalité Céline. Toutes nos excuses.

Nous avons appris, depuis, que Céline Marival a obtenu le grade de Docteur es sciences économiques, avec la mention « Très honorable » et les félicitations du Jury, auxquelles nous nous associons.

>>> celine.marival@unimed.fr

CONNAISSANCE DES ASSOCIATIONS

A la suite de la deuxième Conférence de la vie associative en décembre 2009, un groupe de travail "Connaissance des associations" a été constitué, au sein du Conseil national de l'information statistique, pour faire le point sur l'état actuel des statistiques sur le secteur associatif et proposer des voies d'amélioration.

Le groupe a constaté les notables avancées réalisées au cours de la dernière décennie par le système statistique public, mais aussi à l'extérieur de celui-ci. Il a pu mesurer aussi l'ampleur de ce qui reste à faire pour rendre compte à la fois de l'activité économique de ces organisations et de leur contribution à plusieurs dimensions du bien-être de la société.

A ce titre, le rapport formule plusieurs recommandations. Elles correspondent au dispositif d'observation statistique indispensable pour produire l'information qu'attendent les associations, les pouvoirs publics et plus généralement la société civile. Il convient ainsi, principalement de :

- Créer, de préférence au sein du système statistique public, une unité dédiée au suivi statistique des associations, condition sans laquelle la plupart de ces mesures spécifiques risquent de pas être réalisées jusqu'au bout.
- Mettre en place une enquête nationale périodique sur les associations.
- Poursuivre et compléter l'élaboration du Répertoire National des Associations et améliorer la qualité du Répertoire Sirène dans le champ des associations.
- Améliorer et rendre cohérentes les données sur l'emploi associatif
- Créer un dispositif pérenne d'observation du bénévolat, ressource essentielle des associations
- Compléter la connaissance des autres ressources des associations
- Réaliser un compte satellite complet des institutions sans but lucratif, comparable internationalement
- Disposer d'outils adaptés à l'évaluation d'indicateurs sectoriels de l'«utilité sociale» des associations

Ces principales propositions, détaillées dans le rapport, sont avancées avec la conscience des contraintes de ressources pesant sur le système statistique public ; réalistes, elles s'accompagnent d'indications quant à leur degré de priorité. Au-delà de ces recommandations, le rapport synthétise la connaissance actuelle de ce monde divers et innovant que constituent les associations.

(Cette synthèse des travaux nous a été adressée par Edith Archambault, Professeur à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, représentante du Conseil National de la Vie Associative au Conseil National de l'Information Statistique,... Le texte complet du rapport est disponible sur le site du CNIS : >>> www.cnis.fr)

NOUVEAU GUIDE DES SERVICES D'INTERET GENERAL

"Un nouveau guide pour aider les pouvoirs publics à offrir des services d'intérêt général efficaces et de qualité » (Selon la Commission européenne). « Ce nouveau guide vise à clarifier les règles européennes relatives à l'organisation et au financement des services d'intérêt général. Il aide ainsi les pouvoirs publics, en particulier au niveau local, à offrir des services efficaces et de qualité conformes aux règles de l'UE. Le guide donne des orientations sur la manière dont les États membres peuvent financer les services d'intérêt général dans le respect des règles en matière d'aides d'État. Il énonce clairement que les règles ne consistent pas à imposer un modèle particulier d'organisation des services publics, mais plutôt à faire en sorte que le financement prévu ne dépasse pas les montants nécessaires. Il répond aux questions soulevées par plusieurs parties prenantes concernant l'attribution de services d'intérêt général à des prestataires extérieurs et le calcul de la compensation due à ces prestataires. Le nouveau guide aborde, de manière conviviale, la définition de termes importants tels que: service d'intérêt général, intérêt général ou mandat.

Le document explique également que les pouvoirs publics peuvent recourir aux règles relatives aux marchés publics, tout en garantissant la qualité, l'innovation, la continuité et l'exhaustivité des services sociaux. Il précise aussi les conditions dans lesquelles la prestation de services sociaux peut être limitée aux prestataires de services sans but lucratif. Enfin, le document donne des orientations spécifiques sur l'application des règles relatives au marché intérieur et de la directive «services» aux services sociaux. Il souligne également que l'application de cette directive n'empêche pas les États membres d'encadrer ou de continuer à encadrer les services sociaux afin de garantir leur accessibilité et leur qualité.

La Commission a également publié un autre guide (IP/11/105) destiné à aider les pouvoirs publics à acheter des biens et des services de manière socialement responsable et dans le respect des règles de l'UE. »

In : *Veille SSIG* :

>>> <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/11/106&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>

AGENDA

>>> Conférence Euricse : « [Finance coopérative et développement durable](#) ». Trento (Italie), 9 et 10 juin 2011.
www.euricse.eu/node/555 .

>>> XIèmes Rencontres du RIUESS (Réseau inter-universitaire de l'économie sociale et solidaire) : « [L'économie solidaire et le Travail](#) ». Poitiers, 15 au 17 juin 2011.
www.riuess.org .

>>> Forum international de l'économie sociale et solidaire : « [Pouvoirs publics et société civile](#) ». Montréal (Canada), 17 au 20 octobre 2011.
www.chantier.qc.ca/?module=document&uid=1193

L'économie sociale, un nouveau modèle de développement ?

Les Rencontres du Mont-Blanc tiendront leur prochaine édition à Chamonix Mont-Blanc, du 9 au 12 novembre 2011

Cette 5^{ème} rencontre internationale élaborera une position commune de l'économie sociale, à porter devant la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable de Rio 2012. Comment l'économie sociale répond-elle aux défis sociaux et environnementaux actuels ? Comment crée-t-elle et distribue-t-elle la richesse, par ses objectifs, ses pratiques ? Durant trois jours, les regards d'experts et de représentants d'institutions internationales permettront aux dirigeants de coopératives, mutuelles, associations et fondations de répondre à ces questions.

>>> www.rencontres-montblanc.coop



La FONDATION CREDIT COOPERATIF

lance l'appel à candidatures pour le Prix Charles Gide 2011



L'édition 2011 du **Prix Charles Gide** est ouverte. Chaque année, ce prix remis par la **Fondation Crédit Coopératif** récompense trois reportages de presse écrite consacrés à l'économie sociale.

Réservé aux élèves journalistes en dernière année dans l'une des treize écoles reconnues par la profession. Le concours se clôturera le 29 avril 2011.

>>> <http://www.credit-cooperatif.coop/>

Les coopératives : un atout pour répondre aux défis économiques et sociaux de l'Europe

A l'invitation du mouvement coopératif russe, l'Assemblée générale et la conférence européenne 2011 de **Coopératives Europe** se tiendront les 30 et 31 mai, à Moscou. Sous le thème « [Les coopératives : un atout pour répondre aux défis économiques et sociaux de l'Europe](#) », cet événement représente une étape majeure dans la préparation de l'Année internationale des coopératives.

Ce rendez-vous vise par ailleurs à renforcer le dialogue et susciter des partenariats entre les membres de Coopératives Europe.

COOPERATIVES
europe

>>> www.coopseurope.coop

ADHESION AU CIRIEC-FRANCE

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale, créée il y a un siècle par un Français, le professeur Edgard Milhaud. Son objet est la recherche et l'information sur l'économie d'intérêt général : économie sociale, économie publique et économie paritaire.

Ses travaux se réalisent au travers de réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, de publications, de colloques, de congrès mondiaux,...

Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations qui partagent des valeurs de service de l'intérêt général, de non lucrativité et de démocratie économique.

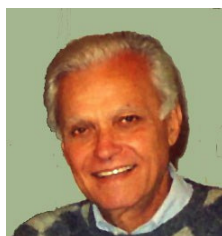
Le CIRIEC est établi dans quinze pays. La section française est une association constituée d'adhérents, personnes physiques et morales. Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale, organismes à gestion paritaire et syndicats.

Informations-adhésions : info@ciriec-france.org

Si
vous
souhaitez
contribuer à
alimenter les *Brèves*



marcel.caballero@club-internet.fr



**CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET D'INFORMATION
SUR L'ECONOMIE PUBLIQUE, SOCIALE ET COOPERATIVE**

CIRIEC-France

7 passage Tenaille – F – 75014 Paris
Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : info@ciriec-france.org

